

PV DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 4 FEVRIER 2019

Membres présents

M. Yvan SCHMITT – Proviseur
M. Antoine KOPP – Directeur du Primaire
M. Bastien SEIGNOLLES – Directeur Administratif et Financier
Mme Anne FRICOT – CPE
Mme Zineb AKHANCHOUF – Représentante du personnel non enseignant
Mme Emmanuelle NOBLET LE FOL - Représentante des enseignants du secondaire
Mme Sandrine MORHAIN - Représentante des enseignants du primaire
M. Fabien DELONNAY – Représentant des enseignants du primaire
Mme Liza-Kate BILLONG - Représentante des élèves du secondaire

Membres excusés

M. Cyril GERARDON – COCAC
M. Thierry BASTIAN – Représentant des enseignants du secondaire

Le Conseil d'Établissement est ouvert par M. SCHMITT, Proviseur, à 17h30
Le quorum est atteint avec 9 personnes.

M KOPP accepte la tâche de secrétaire de séance.

1-1/ Approbation de l'ordre du jour :

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

2-1/ Approbation du PV du Conseil d'Établissement Extraordinaire du 26 novembre 2018 : VOTE

Le PV de la réunion du 26 novembre 2018 est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

3-1/ Calendrier scolaire 2019-2020 : VOTE

Les règles relatives à l'élaboration du calendrier scolaire 2019-2020 ont été énoncées dans une circulaire de l'AEFE en date du 22/10/2018 (qui complète une première circulaire N°1314 en date du 20/07/2018).

Le calendrier scolaire doit prévoir :

- 36 semaines de cours réparties en 5 périodes de durées comparables équilibrées et séparées de 4 périodes de vacances
- Le volume horaire à retenir est celui de l'école primaire
- Hors APC, le volume horaire doit être élaboré entre 864 h (dans le cas d'un volume hebdomadaire de 24h pour les élèves) et un maximum de 936 h (quand sont dispensées 2h hebdomadaires de la langue du pays d'accueil). Dans le cas du lycée Diderot, la semaine d'un élève du primaire est de 26h / semaine. Le volume annuel minimal doit donc s'approcher mais ne pas dépasser les 936 h (26 heures X 36 semaine).
- Le nombre de jours doit s'approcher des 180 jours (moyenne de la zone AAO)
- Dans le cas d'un jour férié situé dans une période de travail la journée est décomptée
- Une journée de cours ne doit pas excéder 5h30 au primaire
- Une semaine de cours ne doit pas excéder 26h au primaire
- La rentrée – pré-rentrée incluse doit se dérouler au plus tôt le 1^{er} septembre

La Direction a fait une proposition de calendrier scolaire en « commission calendrier scolaire » le 24 janvier.

Le projet modifié prévoit :

- Une première période de classe de 7 semaines de classe
- Deux semaines complètes de vacances à la Toussaint
- Une deuxième période de classe de 7 semaines de classe
- Deux semaines complètes de vacances de Noël (avec un départ en vacances le 19 décembre après les cours)
- Une troisième période de classe de 7 semaines de classe
- Deux semaines complètes de vacances en février-mars
- Une quatrième période de classe de 7 semaines de classe entrecoupées du Pont de Pâques (4 jours)
- Deux semaines complètes de vacances en avril-mai
- Le samedi 18 avril sera une demi-journée d'activités obligatoires

- Une cinquième période de classe de 8 semaines de classe entrecoupées du Pont de Madaraka Day (3 jours)
- La fin des cours est prévue le 3 juillet (comme en France métropolitaine)

La rentrée des élèves est fixée au mercredi 3 septembre.

La pré rentrée des personnels se déroulera le mardi 2 septembre.

Le projet amendé par la commission préparatoire le 24 janvier a été présenté pour avis :

- en Conseil de la Vie Collégienne et en Conseil de la Vie Lycéenne le lundi 28 janvier (avis favorable à l'unanimité)
- en Conseil d'école le lundi 28 janvier (avis favorable à l'unanimité moins 1 abstention)

Le projet est soumis au vote des membres du Conseil d'établissement.

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Le projet validé par le Conseil d'établissement est transmis à l'IEN puis au service pédagogique de l'AEFE pour validation définitive.

4-1/ Mesure de carte scolaire – demande d'ouverture d'un poste de Résident en anglais : VOTE

Conformément aux demandes émises par les représentants des personnels en 2018 et en 2019, le Proviseur a engagé des discussions avec le secteur Afrique en vue d'obtenir un poste de résident en anglais.

La proposition est soumise au vote du Conseil d'établissement :

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

4- Voyages scolaires

Monsieur le Proviseur débute ce point par une précision relative aux voyages de classes prévus dans la Gallmann Conservancy. Les conditions de sécurité ont évolué ces dernières semaines au Kenya avec l'attentat du Dusit et la demande des autorités kenyanes d'augmenter le niveau de vigilance dans les structures qui accueillent du public.

Cette modification nous a amené à interroger à nouveau l'Ambassade de France sur l'autorisation d'organiser les voyages. Compte-tenu de l'éloignement du site et la difficulté à intervenir en cas de difficulté, l'avis réservé du poste diplomatique nous a fait prendre la décision de ne prendre aucun risque et d'annuler les voyages.

Les parents des classes concernées en ont rapidement été informées, les enseignants élaborent des solutions alternatives, moins éloignés de Nairobi.

Le Proviseur rappelle également que deux votes favorables des membres du Conseil d'Etablissement seront nécessaires pour chacun des voyages :

- Un vote autorisant le chef d'établissement à organiser le voyage
- Un vote autorisant le chef d'établissement à demander une participation financière (précisée pour chaque voyage avec un montant maximal)

4.1 Projet de voyage : Ambassadeurs en Herbe - modification

Le concours Ambassadeurs en Herbe est une Action Pédagogique Pilote portée par l'AEFE qui comprend 3 étapes :

- la constitution d'équipe par pays (lorsqu'il y a plusieurs établissements dans le même pays, comme en Afrique du sud) le lycée Diderot n'est pas concerné par cette étape, il constitue une équipe au sein des élèves du lycée
- la constitution d'une équipe pour la zone Afrique de l'est – Afrique australe : 5 élèves retenus après une finale régionale programmée en mars 2019 à Cape Town. L'équipe du LDD – KENYA participe à cette étape
- des rencontres finales à Paris en mai avec toutes les équipes de zone

Le voyage à Cape Town des 5 élèves du LDD et deux accompagnateurs, Mme EYRAUD et Mme FRICOT sera entièrement pris en charge par le budget spécifique de la zone et complété par le budget du LDD. Le voyage se déroule du 17 au 22 mars.

Il n'a donc pas de participation financière des familles et des accompagnateurs.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage pour 5 élèves et deux accompagnateurs en mars :

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

En cas de sélection d'un ou plusieurs élèves de l'établissement, le budget du LDD prendra en charge les frais liés à la participation du ou des élèves et d'un accompagnateur. Il n'y aura donc pas de participation financière des familles.

Vote l'autorisation de principe pour ce voyage à Paris en mai ou juin.

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

4.2 Projet de voyage : 4A à Sagana

Le projet est proposé par Morgane BUSSAT, Professeur Principal pour les 18 élèves de 4A. M. YOGA est le deuxième accompagnateur.

Le séjour est prévu au Sagana Wilderness Centre du 27 au 29 mars.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage 13 500 KSH :

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Vote sur la participation financière des familles d'un montant maximal de 14 000 KES.

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

4.3 Voyage pédagogique de la classe de CM2A à Turi

Le projet est proposé par Madame Virginie LURIENNE dans le cadre d'un programme d'échanges avec l'école St Andrews de Turi.

Le voyage est prévu du 22 au 26 mai en immersion dans cet établissement. Le voyage est encadré par Madame LURIENNE, Madame MUKULU et M. KIDEW.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Vote sur la participation financière des familles d'un montant maximal de 11 000 KES.

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

4.4 Voyage pédagogique de la classe de CM2B à Oloitokitoh

Le projet est proposé par Madame Nathalie HERY à Kibo Slopes Garden Resort (entre Amboselli et Tsavo est) du 8 au 11 avril.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Vote sur la participation financière des familles d'un montant maximal de 18 000 KES.

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

4.5 Voyage pédagogique des classes de 5^{ème}

Les deux classes de 5^{ème} sont concernées par l'annulation de leur projet précédent.

Mme TOUAITHUATA propose un nouveau projet à l'Accacia Lodge à Athi River du 1 au 5 avril.
Les 44 élèves seront accompagnés par Me TOUAITHUATA, Mme DESCHAMPS, M. BASTIAN et M. SIMOES GIL.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Vote sur la participation financière des familles d'un montant maximal de 16 000 KES.

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

4.5 Voyage pédagogique des classes de CE1

Les classes sont concernées par l'annulation de leur projet précédent.

Un projet de voyage à Naivasah à Elsamere Center :

- du 8 au 11 avril en CE1A avec Madame Marion PERTICOZ
- du 15 au 18 avril en CE1B et les élèves de CE1 du CP/CE1 avec Madame Mireille LALOGÉ et Monsieur Xavier FRICAUDET

Vote sur l'autorisation de principe de ces voyages :

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Vote sur la participation financière des familles d'un montant maximal de 17 000 KES.

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

5-1/ Questions diverses

Des questions ont été transmises par les représentants des personnels enseignants.

- 1) Où en est-on dans la stérilisation / vaccinations des chats ?
M. KOPP précise que cette proposition / question émane d'une classe du primaire. La direction s'engage à régler le problème.
- 2) Le parc informatique (vétusté, renouvellement)
18 postes informatiques ont été achetés en décembre 2018, ces postes ont été pour la plupart installés au secondaire. 30 nouveaux postes vont être prochainement achetés.
Les enseignants font remarquer leur intérêt pour l'achat de Vidéo Projecteurs Interactifs plutôt que les TBI.
Le coût financier et l'argument de résistance du matériel sont partagés par la Direction.

Monsieur le Proviseur indique que les prochaines réunions du Conseil d'établissement sont prévues les 4 avril et 15 juin.

Il remercie les participants et clôt la séance à 18h.

Le Proviseur, Président
Yvan SCHMITT



Le secrétaire de séance
Antoine KOPP

